Association des Riverains du Lac des Pins Rouges

Assemblée générale annuelle 2019

Tenue le 18 mai 2019

Présences:

Pour le CA actuel:

Mathieu Lemay, Marie-Claude Lalonde, Gilles Doucet, Pierre Delisle, Yvon Brissette

Membres:

Jean-François Godin (2), Paul Hotte, Josée McMurray, Nadine Prud'homme, Pierre Pelletier, Francis Thibault, Lison Bédard, Robert Meunier

1. Ouverture de l'assemblée

Il est 9:50 heures.

2. Approbation du procès verbal de 2018.

Pas de correction à apporter, adopté par l'assemblée.

3. Ordre du jour

Aucune modification, adoptée par l'assemblée.

4. États financiers

Le trésorier, Yvon Brissette, nous présente l'état de nos finances.

Revenus	Cotisations	1080.00
Dépenses	Frais banque	184.88
	RSVL	239.00
	Timbres et papeterie	165.81
	Déplacements et repas	36.56
	Frais AGA 2018 et Fête	394.86
Surplus		58.59

Un chèque s'est perdu dans le courrier et un montant d'environ 175$ pour la fête des riverains a été entré cette année au lieu de 2017.

5. Résumé des activités entreprises en 2018

5.1. Suivi de la qualité de l'eau

Mathieu nous fait un bref résumé du pourquoi nous efffectuons ces mesures depuis bientôt 7 ans. Les résulttats de cette année montrent une moyenne de la clarté de l'eau à 4.5 - 5 m avec une petite surprises en septembre, la dernière lecture, qui nous montre une mesure de 6.5 m. Évidemment cette mesure est surtout due à l'inactivité sur le lac.

Nous avons une discussion sur les résultats et aussi une réflexion sur le bienfait que maintenant nous avons 7 ans de données qui nous donne un meilleur portrait de l'eau du lac et permet aussi d'identifier les paramètres à surveiller.

En conclusion, notre lac est assez en santé toutefois il est encore déclaré à surveiller par le RSVL.

Cette année la municipalité a embauché un étudiant pour refaire la validation des bandes riveraines. Aucun résultat ne nous est parvenu et nous devrons nous informer auprès de la municipalité pour en connaitre la teneur.

5.2. Plan directeur

Il nous reste une dernière étape pour boucler le tout et c'est le plan directeur. La municipalité est d'accord à poursuivre avec nous cette partie du projet et a déjà mis en réserve un montant de 1500$. Le projet est d'environ 2156$ et l'association devra en défrayer les coûts supplémentaires soit 656$. Et c'est ici que l'aide des membres actuels est requise afin qu'ils nous appuie dans notre recherche de nouveaux membres.

5.3. Dates de pêche

Les dates de pêche actuelles sont du 1er juillet au 1er septembre. Comme à la dernière AGA les membres ont exprimés le désir de les modifier afin de satisfaire les amateurs de ce sport, il y avait eu une proposition à l'effet que les dates seraient les suivantes: du 1er juillet pour toutes les espèces mais les dates de fin devraient variées selon les espèces.

Nous n'avions pu communiquer avec le service qui fixe les dates l'an passé et nous les informerons de ces nouvelles dates pour leur prochaine rencontre qui a lieu en septembre. Donc ces nouvelles dates ne s'appliqueront qu'à partir de la saison prochaine, 2020.

5.4 Signalisation

Comme nous avons pu le constater, la municipalité a enfin accédé à nos demandes et 4 panneaux d'avertissement pour ralentir ont été placés l'automne dernier.

6. Discussion et vote sur l’étude d’une règlementation concernant la navigation

Depuis quelques années, il y a prolifération de véhicules nautiques qui circulent à assez grande vitesse sur le lac. Il y a aussi des utilisateurs qui trainent soit des planches de surf ou soit des genres de chambres à air.

Le CA a effectué des recherches sur ce sujet et Pierre Delisle nous présente les informations qu'il a pu recueillir. Nous voulons ici amorcer une discussion sur le sujet et obtenir un mandat pour qu'il y ait une réflexion et une recherche des solutions que nous pourrions apporter à ce nouveau phénomène. Pierre nous communique une présentation sur le sujet.

Opinions et commentaires émis lors de la discussion:

- Mathieu nous donne un historique qui nous amené à faire les tests du RSVL.
- Depuis 2013, année d'un premier sondage et un autre en 2017, des éléments communs se dégagent de ces sondages ce sont la qualité de l'eau et la tranquillité sur et autour du lac.
- L'été 2018 a apporté une montée des sports nautiques de vitesse et de traine. En plus de générer son lot de bruit
- Il faut penser pas seulement à nos propriétaires mais aussi à ceux qui louent leur chalet afin qu'ils soient conscients des effets de ces véhicules nautiques.
- Le but de cette discussion est de prévenir pendant que ces embarcations ne sont pas légion sur le lac, plus tard il sera alors plus difficile de prendre des actions pour les limiter.
- Nos premières recherches montrent qu'il y a 3 niveaux de gouvernement impliqués:
 Fédéral: loi sur la marine marchande
 Provincial: environnement, au Québec aucune loi spécifique pour les embarcations versus l'Ontario qui limite à 10 Km/H la vitesse près des berges
 Municipal: Pouvoir de faire des règlements à faire parvenir au fédéral
- Beaucoup de choses peuvent être réglementées: vitesse, type de moteur, sport de traine, etc
- Tous les intervenants doivent être informés de façon officielle pas seulement notre association.
- Ce qui sera proposé c'est d'obtenir un mandat afin que l'association puisse se présenter à la municipalité avec ce mandat.
- On veut commencer une recherche plus approfondie
- Il y a une suggestion de M Jean-François Godin à l'effet qu'on pourrait consulter les associations qui ont réussi à instaurer des règlements et comment ils ont procédé
- Le CA insiste sur le fait que nous ne voulons pas interdire les bateaux à moteur mais bien en limiter les inconvénients

Une proposition est alors suggérée:

Attendu que certaines utilisations des embarcations motorisées et certains comportements sur le plan d'eau nuisent à la tranquillité, à la sécurité et à la qualité de vie des riverains

Attendu que l'Association a identifié au moyen de sondages que les membres désirent une occupation paisible de leur propriété, un usage sécuritaire du plan d'eau et préserver la qualité de l'environnement naturel du lac et de ses rives

Attendu que l'Association a déjà produit et distribué un guide des riverains dans le but de partager ces préoccupations avec le plus grand nombre et de limiter ces comportements nuisibles.

Attendu que ces nuisances semblent en augmentation, plutôt qu'en diminution, malgré les efforts de l'Association

Attendu qu'il est préférable de tenter de limiter certains usages et comportement nuisibles avant qu'ils n'augmentent ou qu'ils ne causent des dommages

Le conseil d'administration de l'ARLDPR propose :
1. De travailler au développement d'un projet de restriction de la navigation sur le lac.

2. D'entreprendre des démarches auprès de la municipalité et des autres intervenants impliqués en vue d'identifier les moyens à sa disposition pour éventuellement faire appliquer ces restrictions.

3. De soumettre à une prochaine assemblée générale des membres une proposition détaillée, réaliste et applicable de restriction de la navigation.

4. Sur la base d'une proposition approuvée par l'assemblée générale, de mettre en marche et d'appuyer un processus pouvant mener à l'adoption d'un règlement restreignant la navigation par le gouvernement fédéral, avec la participation de la municipalité.

Proposé par: Jacques Lahaie
Appuyé par: Paul Hotte

Adopté à l'unanimité

Deux membres désirent se joindre à ce comité qui sera formé pour étudier ces aspects, il s'agit de :
M Paul Hotte
M Jean-François Godin

7. Activités pour 2019
- Mandat tel que spécifié ci-haut pour la navigation
- Plan directeur avec la municipalité
- RSVL
- Augmenter le nombre de membre

8. Questions
Aucune question

9. Élections des membres du CA

Il est proposé que Mathieu Lemay, Gilles Doucet et Pierre Delisle soient reconduits dans leur mandat au CA, ils acceptent tous

Proposé par : Lison Bédard
Appuyé par : Jean-François Godin
Adopté.

10. Varia

Baluchon des lacs - ce projet semble arrêté présentement car aucun développement

Fête des riverains - Nous la suspendons pour cette année

11. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 11:07 heures.